



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12<sup>me</sup> séance du mardi 29 janvier 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2018/35 de la Municipalité, du 23 août 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 500'000.- destiné à financer la couverture d'un pont-roulant et d'une zone de stockage extérieure, rattachée au bâtiment de Malley du Service achat et logistique Ville ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 sur une durée de 10 ans par la rubrique 6700.331 du Service achat et logistique Ville ;
3. de faire figurer sous la rubrique 6700.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit, mentionné sous chiffre 1 ;
4. de balancer le compte d'attente 6700.581.681 ouvert pour couvrir les études de faisabilité par le prélèvement sur le montant prévu sous chiffre 1 ;
5. de porter en amortissement du crédit susmentionné les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf janvier deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :